



# Se syndiquer

Le 15 avril 2014



Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

## OUI ET NON

DELEGUE SYNDICAL  
CENTRAL C.G.T.  
Eric SYLARD  
D.S.C. Adjoint  
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE  
Jean-Francois MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN  
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE  
Jean Pierre VIAUD

CENTRE  
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR  
Emmanuel MASSIMO  
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST  
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD  
José MAGALHAES

IDF OUEST  
Thierry ARCHER

IDF PARIS  
Jamil GHEZAL  
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC  
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE  
ARDENNES  
Gerard CHARPY

MAUREPAS  
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES  
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS  
Eric SYLARD  
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE  
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE  
Mourad BOUCENNA  
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES  
François PIROLI

RHONE ALPES  
Patrick CHOMAT

« C'est trop cher »

« Les syndicats sont trop faibles »

« Cela ne sert à rien »...

**NON**, ce n'est pas trop cher. Parce qu'une cotisation, ce n'est pas cher payer le prix de l'indépendance permettant de protéger les salarié(e)s, individuellement et collectivement, de la dépendance à l'égard des employeurs, de l'arbitraire et de l'exploitation. Le syndicalisme libre et indépendant ne doit dépendre que de ses adhérents.

**OUI**, notre syndicalisme a besoin de plus d'adhérents pour être encore plus fort.

**NON**, il ne suffit pas de voter aux élections professionnelles : un syndicalisme d'opinion n'est pas suffisant pour faire pencher la balance du bon côté. Bien sûr, par son audience électorale, il fait la preuve de sa légitimité, mais les employeurs ne plient pas devant « l'opinion », si juste soit-elle. Ils ne plient que face à la force organisée.

**OUI**, le mouvement syndical est divisé. Patrons, gouvernement et partis le courtisent dans l'espoir d'en faire leur courroie de transmission. Il s'en trouve certains pour y répondre, ou répondre favorablement à ces sirènes selon lesquelles les syndicalistes devraient se montrer « raisonnables », participer à « l'effort commun », devenir des « partenaires ».

**La CGT n'accepte pas ces marchés de dupes dans lesquels les salarié(e)s sont toujours les perdants.**

.../...

# **Nous n'avons pas face à nous des « partenaires », mais dans le meilleur des cas des interlocuteurs, et la plupart du temps des adversaires.**

**OUI**, nous voulons négocier, ce qui signifie l'acceptation de compromis qu'imposent à un moment donné le rapport de force, mais toujours sur la base des revendications de nos mandants et sous leur contrôle.

**NON**, nous n'acceptons pas un « dialogue social » qui nous condamnerait dans le meilleur des cas à n'être que les spectateurs du désastre, et dans le pire d'en devenir les complices.

Enfin **NON**, ça ne sert pas à rien. Il est vrai que ces dernières années, le mouvement syndical n'a pas obtenu de nouvelles conquêtes sociales. Pire, il a du mal à préserver celles qui ont été arrachées (et à quel prix !) par les générations précédentes.

Mais où en serions-nous s'il ne se trouvait pas des organisations syndicales pour dire **NON** et pour faire contrepoids à la déréglementation généralisée qui cherche à réduire le « coût du travail » ?

**OUI**, nous pouvons défendre les droits qui nous restent, reconquérir ce qui a été perdu, aller à la conquête d'une situation meilleure. En un mot, redonner un sens à un mot qui n'est plus guère employé de nos jours : **le progrès**.

A une condition cependant : c'est de s'y mettre très nombreux. En y réfléchissant bien, est-ce tellement exigeant ?

Il nous semble que **NON** !

Alors...**OUI** ?

**Rejoignez la CGT**

## **BULLETIN D'ADHESION CGT JCDECAUX**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Etablissement : .....

### **A renvoyer à :**

CGT JCDecaux - case 426 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL cedex.

Site Internet : <http://cgt-jcdecaux.fr/>

Tél. : 06 60 33 65 71 ou 06 60 33 01 23

Email : [eric.sylard@jcdecaux.fr](mailto:eric.sylard@jcdecaux.fr) ou [jeanpierre.viaud@jcdecaux.fr](mailto:jeanpierre.viaud@jcdecaux.fr)

Les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt de 66%.